

# Un tremplin pour les jeunes

L'État et l'UEL veulent éviter l'explosion du chômage des jeunes.

**Avec la morosité ambiante, les perspectives d'être embauché sont faibles pour les jeunes diplômés. Pour éviter une progression spectaculaire du chômage des jeunes, un projet de loi a été déposé à la Chambre. L'initiative est soutenue par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL).**

Si le projet de loi est adopté en octobre, il permettra aux jeunes de moins souffrir de la crise. Mais, en attendant, l'UEL ne veut pas perdre de temps et souhaite que les entreprises intéressées se fassent d'ores et déjà connaître auprès de leur fédération professionnelle. Le projet de loi concerne les jeunes de moins de trente ans possédant un diplôme ou non. Il met en place deux

contrats spécifiques : le contrat d'initiation à l'emploi adapté et le contrat d'initiation à l'emploi expérience-pratique. Les jeunes qui seront embauchés via ce type de contrat pour une durée pouvant aller de 6 à 24 mois toucheront 120 % du salaire minimum social non qualifié s'ils ne sont pas diplômés et 150 % de ce même salaire s'ils possèdent un diplôme. Les entreprises, elles, obtiendront le remboursement de 40 % de l'indemnité du jeune par le Fonds pour l'emploi.

## Un vrai tremplin

L'objectif est de permettre au jeune de se faire une première expé-

rience dans le domaine qu'il désire. Mais il ne s'agit pas là d'un simple emploi jeune du type de ceux qui ont été expérimentés en France et qui se sont soldés par un échec, car aucune perspective ne s'offrait aux bénéficiaires du contrat par la suite. Le projet de loi veut éviter ce cas de figure. L'entreprise devra s'engager à embaucher le jeune si celui-ci correspond aux qualifications et au profil exigé. Pour le jeune, cette priorité lui offre une certaine sérénité, d'autant plus que dans ce cas précis, l'entreprise devra alors lui proposer un CDI sans période d'essai. La mesure, qui se veut temporaire, apportera, si le texte est adopté, une réponse efficace au problème de l'emploi.



Photo : alain rischard

La période est difficile pour les jeunes diplômés qui cherchent à décrocher un premier emploi en temps de crise économique.